

### CODES DE CONDUITE ET RESPONSABILITÉ

Sacreed est soumise au régime de responsabilité établi par la loi 300/96 et DR 1075/97. "L'exploitation et l'abus sexuels des mineurs sont sanctionnés par une peine privative de liberté, conformément à la loi 679 de 2001."

Sacreed s'engage à ne pas discriminer ni exclure les populations vulnérables.

Sacreed s'engage à protéger et à conserver les biens culturels et patrimoniaux, ainsi qu'à encourager le commerce équitable, équitable et légal de l'artisanat et des objets fabriqués par la population Wayuu.

Évitez l'utilisation de papier chaque fois que possible, en conservant les documents sous forme numérique. Basé sur la responsabilité individuelle et collective de protéger et de défendre l'environnement. Loi 99 de 1993 relative à la gestion intégrée des déchets solides.

Aidez-nous à arrêter le trafic d'espèces de faune et de flore. N'achetez aucune espèce qui vous serait proposée lors de votre parcours. Rappelez-vous que le trafic d'espèces, en plus d'être un délit, détériore l'écosystème que vous visitez aujourd'hui. Signalez cette activité illégale ou tout animal blessé sur la voie. Loi 17 de 1981, Convention sur le commerce international des espèces menacées de faune et de flore sauvages. Agence certifiée selon la norme technique sectorielle NTS TS 003, requis de l'associé ANATO-ACOTUR.

- Identifiez l'urne de collecte des bouchons et déposez-y les bouchons des bouteilles et boissons que vous consommez.
- Identifiez les conteneurs de tri des déchets à chaque endroit et déposez les déchets dans les conteneurs appropriés : recyclables, non recyclables et organiques.
- Utilisez les conteneurs de recyclage que vous trouvez sur place. S'il n'y en a pas, gardez les déchets recyclables et éliminez-les correctement lorsque vous trouverez un endroit approprié.
- Ne laissez jamais de déchets par terre. Utilisez toujours les conteneurs disponibles ou emportez vos déchets jusqu'à trouver un endroit approprié pour les jeter.
- Évitez d'extraire des espèces à des fins ornementales. Rappelez-vous que l'introduction d'espèces dans d'autres écosystèmes crée des déséquilibres et une concurrence avec les espèces indigènes.
- Lors de la visite des attractions, ramassez les déchets que vous produisez. Le conducteur dispose de sacs pour leur collecte.
- Emportez avec vous des bouteilles d'eau réutilisables, des sacs en tissu et des récipients pour réduire la quantité de déchets générés.
- Ne laissez pas les batteries usagées sur le site. Ramenez-les dans votre ville d'origine pour les déposer aux points de collecte "Pilas con el ambiente".

# SACREDD

## WELLNESS

- Ne touchez ni ne nourrissez les animaux, évitez de toucher les coraux, de capturer, effrayer ou poursuivre les animaux.
- Ne retirez rien de l'eau ni des lieux que vous visitez, sauf les déchets que vous trouvez.
- Aidez-nous à stopper le trafic d'espèces de faune et de flore. N'achetez aucune espèce qui vous serait proposée lors de votre parcours. Rappelez-vous que le trafic d'espèces, en plus d'être un délit, détériore l'écosystème que vous visitez aujourd'hui. Signalez cette activité illégale ou tout animal blessé sur la voie.
- Ne nourrissez jamais les animaux sauvages avec des déchets organiques, car cela peut perturber leur régime alimentaire naturel et leurs comportements.
- Dans l'offre gastronomique, vous pouvez trouver des plats nécessitant des espèces en voie de disparition pour leur préparation. Veuillez vous abstenir de les acheter afin de décourager leur pêche ou leur chasse. Par exemple : tortues gogo, verte, caret, morrocoy, canal et golfta, et poissons comme le Mero guasa.
- Participez aux initiatives d'économie d'eau et d'énergie suggérées par les hébergements.
- Dans le cas de la Guajira, rappelez-vous que vous êtes dans un désert. Prenez un seul bain par jour, de préférence l'après-midi.
- Choisissez des produits d'hygiène personnelle biodégradables.
- Si vous avez l'opportunité de participer à des foires, fêtes ou événements culturels sur place, saisissez cette occasion pour vous imprégner de la culture locale.
- Soutenez l'économie locale en achetant des produits artisanaux fabriqués par les communautés.
- Optez pour des produits avec moins d'emballage et évitez les articles à usage unique autant que possible.
- Ne détériorez pas les monuments et sites historiques : ne faites pas d'inscriptions sur les monuments et ne modifiez pas les sites historiques.
- Dans le cas de la Guajira, vous rencontrerez probablement des péages improvisés par des enfants. Évitez de leur donner de l'argent, de la nourriture et/ou des bonbons. Ne transformons pas les Wayuu en mendians. Nous vous suggérons d'apporter des cahiers et des crayons à leur donner aux péages.
- Rappelez-vous que certains endroits de votre parcours sont des territoires ancestraux. Soyez un bon visiteur, respectez les normes de la communauté et les lieux qu'ils vous désignent comme sacrés.
- Interagissez avec les habitants locaux de manière respectueuse et amicale. Respectez les coutumes et traditions locales. Apprenez et suivez les règles de conduite locales.
- Utilisez uniquement les sentiers balisés pour minimiser l'impact sur l'environnement naturel.
- Gardez le bruit au minimum pour ne pas perturber la tranquillité du lieu ni la faune.

# SACREDD

## WELLNESS

- Ne jetez pas de déchets ni de polluants dans les rivières, lacs ou mers.
- En cas d'observation d'abus sexuels, d'exploitation infantile ou d'adolescentes, signalez-le via l'application Te protejo, à la ligne 018000112440 de l'ICBF ou envoyez un e-mail à denunciamoselabusosexual@fiscalia.gov.co.

Trafic et détention illégale de faune sauvage : loi 17 de 1981.